



COMPTE RENDU DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Département du Calvados

COMMUNE de BONNEVILLE LA LOUVET

L'an **deux mil vingt, le vingt huit février**, à **14h00**, le Conseil Municipal de la commune de **BONNEVILLE LA LOUVET**, **régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Hubert COURSEAUX**.

Étaient présents : M. Hubert COURSEAUX, M. Jean-Luc CAREL, M. Marcel GREAUME, M. Joël CANIVET, M. Jean-Claude LEGAY, Mme Marie-Claire AUGER, M. Dominique GREAUME, Mme Françoise BIOT, Mme Claire LEBAILLY, M. Daniel DELAHAYE, M. Christian HOMO.

Étaient absents excusés : M. Francis GOULLEY, Mme Stéphanie GUERIN-GUICHARD, M. Bernard JELENSPERGER.

Étaient absents non excusés : -

Procurations : M. Francis GOULLEY en faveur de M. Christian HOMO, Mme Stéphanie GUERIN-GUICHARD en faveur de Mme Claire LEBAILLY, M. Bernard JELENSPERGER en faveur de M. Joël CANIVET.

Secrétaire : Mme Claire LEBAILLY.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

---

**DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2020-005 : budget général : compte de gestion 2019**

Madame Valérie NATIVELLE, inspectrice divisionnaire, présente le compte de gestion 2019 arrêté comme suit:

- total des dépenses de fonctionnement: 329 255.60 euros
- total des recettes de fonctionnement: 430 599.48 euros.

Celui-ci laisse apparaître un excédent de fonctionnement de 101 343.88 euros.

Compte tenu du report d'excédent 2018, l'excédent cumulé de fonctionnement est de 162 325.10 euros.

- total des dépenses d'investissement: 172 462.59 euros
- total des recettes d'investissement: 175 418.05 euros.

Celui-ci laisse apparaître un excédent d'investissement de + 2 955.46 euros.

Compte tenu du report du déficit 2018, le déficit cumulé d'investissement est de - 90 663.85 euros.

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le compte de gestion 2019.

14 VOTANTS  
14 POUR  
0 CONTRE  
0 ABSTENTION

---

**DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2020-006 : Budget général : compte administratif 2019**

Monsieur le Maire présente le compte administratif 2019 arrêté comme suit:

- total des dépenses de fonctionnement: 329 255.60 euros
- total des recettes de fonctionnement: 430 599.48 euros.

Celui-ci laisse apparaître un excédent de fonctionnement de 101 343.88 euros.

Compte tenu du report d'excédent 2018, l'excédent cumulé de fonctionnement est de 162 325.10 euros.

- total des dépenses d'investissement: 172 462.59 euros
- total des recettes d'investissement: 175 418.05 euros.

Celui-ci laisse apparaître un excédent d'investissement de + 2 955.46 euros.  
Compte tenu du report du déficit 2018, le déficit cumulé d'investissement est de - 90 663.85 euros.

Le Maire s'étant retiré au moment du vote, sur proposition de Monsieur Christian HOMO, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le compte administratif 2019.

13 VOTANTS  
13 POUR  
0 CONTRE  
0 ABSTENTION

#### DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2020-007 : Budget général : affectation des résultats

Monsieur le Maire propose de ne pas affecter la totalité de l'excédent de fonctionnement cumulé 2019 de 162 325.10 euros en section d'investissement au budget 2020 (article 1068), mais d'affecter la somme de 65 189 euros, permettant de couvrir le déficit cumulé d'investissement.

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents et représentés, l'affectation des résultats présenté précédemment.

14 VOTANTS  
14 POUR  
0 CONTRE  
0 ABSTENTION

#### DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2020-008 : Budget général : budget primitif 2020

Le Maire propose au Conseil Municipal un budget primitif 2020 (fonctionnement et investissement) qui s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de:

- en section de fonctionnement: 520 936 €
- en section d'investissement: 788 715.88 €

Monsieur le Maire détaille ensuite l'investissement:

<b>Dépenses</b>	<b>Montants €</b>	<b>Recettes</b>	<b>Montants €</b>
Déficit cumulé	90 663.85	Excédent de fonctionnement (1068)	65 189
Emprunt capital	5 300	Virement à la section de fonctionnement	129 556
Taxe d'aménagement	2106	DETR (2019) - RAR (Etat)	25 474.85
Dépôt et cautionnement	2120	Subvention DETR 2020 (Etat)	10 942.65
Petit matériel	1 050	Subvention Amende de police (Département)	60 000
Voiries	44 000	Subvention DSIL (Etat)	109 000
Aménagement centre bourg	444 000	Subvention Leader (Région)	10 683 38
Autres bâtiments publics	102 556	Subvention APCR (Département)	80 000
Immeubles de rapport	55 170.03	FCTVA	20 000
Dépenses imprévues	41 750	Taxe d'aménagement	15 000
		Emprunt	260 000
		Amortissement PLU	750
		Dépôt et cautionnement	2120
<b>TOTAL</b>	<b>788 715.88</b>	<b>TOTAL</b>	<b>788 715.88</b>

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le conseil municipal adopte à l'unanimité des membres présents et représentés, le budget primitif 2020.

14 VOTANTS  
14 POUR  
0 CONTRE  
0 ABSTENTION

---

**DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2020-009 : Budget assainissement : compte de gestion 2019**

Madame Valérie NATIVELLE, inspectrice divisionnaire, présente le compte de gestion 2019, arrêté comme suit:  
- total des dépenses de fonctionnement: 50 123.01 euros  
- total des recettes de fonctionnement: 42 489.79 euros.

Celui-ci laisse apparaître un déficit de fonctionnement de - 7633.22 euros.  
Compte tenu du report d'excédent de 2018, le déficit cumulé de fonctionnement est de - 5 159.88 euros.

- total des dépenses d'investissement: 32 374.17 euros  
- total des recettes d'investissement: 23 963 euros.

Celui-ci laisse apparaître un déficit d'investissement de - 8 411.17 euros.  
Compte tenu du report de l'excédent de 2018, l'excédent cumulé d'investissement est de + 65 927.24 euros.

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le compte de gestion 2019.

14 VOTANTS  
14 POUR  
0 CONTRE  
0 ABSTENTION

---

**DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2020-010 : Budget assainissement : compte administratif 2019**

Monsieur le Maire présente le compte administratif 2019, arrêté comme suit:  
- total des dépenses de fonctionnement: 50 123.01 euros  
- total des recettes de fonctionnement: 42 489.79 euros.

Celui-ci laisse apparaître un déficit de fonctionnement de - 7633.22 euros.  
Compte tenu du report d'excédent de 2018, le déficit cumulé de fonctionnement est de - 5 159.88 euros.

- total des dépenses d'investissement: 32 374.17 euros  
- total des recettes d'investissement: 23 963 euros.

Celui-ci laisse apparaître un déficit d'investissement de - 8 411.17 euros.  
Compte tenu du report de l'excédent de 2018, l'excédent cumulé d'investissement est de + 65 927.24 euros.

Le Maire s'étant retiré au moment du vote, sur proposition de Monsieur Christian HOMO, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le compte administratif 2019.

13 VOTANTS  
13 POUR  
0 CONTRE  
0 ABSTENTION

---

**DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2020-011 : Budget assainissement : budget primitif 2020**

Le Maire propose au Conseil Municipal un budget primitif 2020, arrêté comme suit:

<b>FONCTIONNEMENT</b>					
<b>DEPENSES</b>		<b>MONTANTS (€)</b>	<b>RECETTES</b>		<b>MONTANTS (€)</b>
002	déficit reporté	5 159.88	002	excédent reporté	0.00
011	charges générales	13 866.78	013	atténuation de charges	
012	charges de personnel		70	produits services	35 000.00
014	atténuation de produits		73	impôts et taxes	
65	autres charges de gestion cour		74	dotation participation	8 000.00

66	charges financières	14 500.00
67	charges exceptionnelles	0.00
022	dépenses imprévues	
023	virement à la sect invest	
042	opérations d'ordre SF/SI	23 963.00
043	opérations d'ordre SF/SF	
<b>TOTAL DEPENSES FONCT</b>		<b>57 489.66</b>

75	autres produits	868.66
76	produits financiers	
77	produits except	1 500.00
042		
042	opérations d'ordre SF/SI	12 121.00
043	opérations d'ordre SF/SF	
<b>TOTAL RECETTES FONCT</b>		<b>57 489.66</b>

<b>INVESTISSEMENT</b>					
DEPENSES		MONTANTS (€)	RECETTES	MONTANTS (€)	
001	déficit reporté		001	excédent reporté	65 927.24
010	stock		10	dotations fonds divers	
16	emprunt remb en capital	21 000.00	13	subventions d'investissement	
20	immobilisations incorporelles	0.00	15	provisions	
204	subventions d'équipement à vers	0.00	16	emprunts et dettes assimilées	0.00
21	immobilisations	55 769.24			
23	travaux en cours	1 000.00			
26	participations		024	produits de cession d'immo	
27	autres immo financières		021	virement de la section de fonct	
020	dépenses imprévues		040	opérations d'ordre SI/SF	23 963.00
040	opérations d'ordre SI/SF	12 121.00	041	opérations d'ordre SI/SI	
040	opérations d'ordre SI/SI 198		<b>TOTAL RECETTES INVEST</b>		<b>89 890.24</b>
<b>TOTAL DEPENSES INVEST</b>		<b>89 890.24</b>			

Ayant entendu l'exposé de monsieur le maire, le conseil municipal adopte à l'unanimité des membres présents et représentés le budget primitif 2020.

14 VOTANTS  
14 POUR  
0 CONTRE  
0 ABSTENTION

#### **DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2020-012 : Budget lotissement : compte de gestion 2019**

Madame Valérie NATIVELLE, inspectrice divisionnaire, présente le compte de gestion 2019, arrêté comme suit:

- total des dépenses de fonctionnement: 794 608.33 euros
- total des recettes de fonctionnement: 779 688.97 euros.

Celui-ci laisse apparaître un déficit de fonctionnement de - 14 919.36 euros.

Compte tenu du report d'excédent 2018, l'excédent cumulé de fonctionnement est de 320 210.71 euros.

- total des dépenses d'investissement: 717 349.90 euros
- total des recettes d'investissement: 718 877.10 euros.

Celui-ci laisse apparaître un excédent d'investissement de + 1 527.20 euros.

Compte tenu du report du déficit de 2018, le déficit cumulé d'investissement est de - 305 891.53 euros.

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le compte de gestion 2019.

13 VOTANTS  
13 POUR  
0 CONTRE  
0 ABSTENTION

#### **DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2020-013 : Budget lotissement : compte administratif 2019**

Monsieur le Maire présente le compte administratif 2019, arrêté comme suit:

- total des dépenses de fonctionnement: 794 608.33 euros
- total des recettes de fonctionnement: 779 688.97 euros.

Celui-ci laisse apparaître un déficit de fonctionnement de - 14 919.36 euros.  
Compte tenu du report d'excédent 2018, l'excédent cumulé de fonctionnement est de 320 210.71 euros.

- total des dépenses d'investissement: 717 349.90 euros
- total des recettes d'investissement: 718 877.10 euros.

Celui-ci laisse apparaître un excédent d'investissement de + 1 527.20 euros.  
Compte tenu du report du déficit de 2018, le déficit cumulé d'investissement est de - 305 891.53 euros.

Le Maire s'étant retiré au moment du vote, sur proposition de Monsieur Christian HOMO, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le compte administratif 2019.

14 VOTANTS  
14 POUR  
0 CONTRE  
0 ABSTENTION

### **DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2020-014 : Budget lotissement: budget primitif 2020**

Le Maire propose au Conseil Municipal un budget primitif 2020, arrêté comme suit:

<b>FONCTIONNEMENT</b>			<b>FONCTIONNEMENT</b>		
<b>DEPENSES (€)</b>			<b>RECETTES (€)</b>		
002	déficit reporté		002	excédent reporté	320 210.71
011	charges générales	150 000.00	013	atténuation de charges	
012	charges de personnel		70	produits services	70 000.00
014	atténuation de produits		73	impôts et taxes	
65	autres charges de gestion cour		74	dotation participation	
66	charges financières	4 500.00	75	autres produits	
67	charges exceptionnelles		76	produits financiers	
022	dépenses imprévues		77	produits except	
023	virement à la sect invest				
042	opérations d'ordre SF/SI 7133	648 501.43	042	opérations d'ordre SF/SI	700 000.00
043	opérations d'ordre SF/SF 608	4 419.09	043	opérations d'ordre SF/SF 796	4 419.09
	<b>TOTAL DEPENSES FONCT</b>	<b>807 420.52</b>		<b>TOTAL RECETTES FONCT</b>	<b>1 094 629.80</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>			<b>INVESTISSEMENT</b>		
001	déficit reporté	305 891.53	001	excédent reporté	
010	stock		10	dotations fonds divers	
16	emprunt remb en capital	70 000.00			
20	immobilisations incorporelles		13	subventions d'investissement	
204	subventions d'équipement à vers		15	provisions	
21	immobilisations		16	emprunts et dettes assimilées	427 390.10
23	travaux en cours				
26	participations				
27	autres immo financières		024	produits de cession d'immo	
020	dépenses imprévues		021	virement de la section de fonct	0.00
040	opérations d'ordre SI/SF3355	700 000.00	040	opérations d'ordre SI/SF	648 501.43
041	opérations d'ordre SI/SI		041	opérations d'ordre SI/SI	
	<b>TOTAL DEPENSES INVEST</b>	<b>1 075 891.53</b>		<b>TOTAL RECETTES INVEST</b>	<b>1 075 891.53</b>

Ayant entendu l'exposé de monsieur le maire, le conseil municipal adopte à l'unanimité des membres présents et représentés le budget primitif 2020.

14 VOTANTS  
14 POUR  
0 CONTRE  
0 ABSTENTION

## DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2020-015 : Mise en non valeur

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que suite au vote du budget primitif 2020, le conseil municipal a décidé d'inscrire à l'article 6541 "créances admises en non-valeur", la dette due par des administrés (loyers impayés).

Monsieur le maire propose d'inscrire les crédits suivants :

n° titre	Exercice	Objet à recouvrer	Montant principal restant en €	Motif de la présentation
T 285	2013	Loyers	306.72	poursuites sans effet
T 283	2013	Loyers	348	poursuites sans effet
T 284	2013	Loyers	348	poursuites sans effet
T 282	2013	Loyers	368	poursuites sans effet
T 137	2013	Loyers	360.66	poursuites sans effet
T 32	2013	Loyers	360.66	poursuites sans effet
T 140	2013	Loyers	348	poursuites sans effet
T 139	2013	Loyers	348	poursuites sans effet
T 33	2013	Loyers	230.39	poursuites sans effet
<b>TOTAL</b>			<b>3018.43 euros</b>	

Ayant entendu l'exposé de monsieur le maire, le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents et représentés d'inscrire au budget primitif 2020, la mise en non-valeur présentée ci-dessus.

14 VOTANTS  
14 POUR  
0 CONTRE  
0 ABSTENTION

### INFORMATION : Questions diverses

### INFORMATION : Informations du Maire

Marie-Claire AUGER informe le conseil municipal que l'élagage et le débroussaillage ont commencé dans les chemins de randonnées.

Claire LEBAILLY informe le conseil municipal que le STOP et l'interdiction de stationner ont été retirés route de Beuzeville.

Monsieur le Maire précise que le Christ de l'église est tombé et que les agents vont le ressouder. Celui-ci va être repeint par Monsieur Joël CANIVET et les frais seront pris en charge par l'association Bonneville patrimoine.

Madame Françoise BIOT remercie les organisateurs du rallye de la Côte Fleurie. Monsieur le Maire précise que ce rallye a été bénéfique pour les commerçants de Bonneville et remercie le public d'avoir laissé les routes propres.

Messieurs Dominique GREAUME, Jean-Claude LEGAY et Jean-Luc CAREL ont apprécié toutes ces années passées en tant que conseiller ou adjoint dans la commune. Monsieur GREAUME précise qu'il a beaucoup appris auprès de Monsieur le Maire et qu'un conseiller doit toujours agir pour l'intérêt de la commune.

Monsieur le Maire remercie Messieurs Dominique GREAUME, Jean-Luc CAREL, Christian HOMO et Jean-Claude LEGAY pour leur implication durant toutes ces années : Monsieur CAREL pour son travail considérable en urbanisme, Monsieur GREAUME pour son soutien, Monsieur LEGAY pour son implication dans les différentes commissions et Monsieur HOMO pour son assiduité.

